



Baie-D'Urfé, le 17 janvier 2018

Madame Valérie Plante Mairesse et présidente de l'agglomération Ville de Montréal Hôtel de Ville 275, rue Notre-Dame Est Montréal, Québec H2Y 1C6

Objet : Révision du budget 2018 de l'agglomération de Montréal

Madame la Mairesse et Présidente,

Comme vous le savez, le dépôt, mercredi dernier, du budget 2018 de la Ville et de l'agglomération de Montréal, a été un choc et une profonde déception pour tous les maires des 15 villes liées à la métropole.

Vendredi dernier, nous avons dû faire une sortie publique, à travers notre Association des municipalités de banlieue de Montréal, pour demander une révision de ce budget inflationniste au nom de nos 246 000 citoyennes et citoyens. Notre population s'attend de notre part à une gestion rigoureuse, sérieuse et respectueuse, autant pour la pérennité des infrastructures, équipements et bâtiments municipaux qu'envers leur capacité de payer, pour les générations actuelles et futures. C'est tout aussi vrai pour l'ensemble des gens de Baie-D'Urfé.

Dans cet esprit et à titre de partenaires à part entière de l'agglomération, nous vous prions de réviser à la baisse ce budget inflationniste, injustifié et contraire à vos engagements publics au cours de la récente campagne électorale et, par la suite, une fois élue.

À l'instar de nos citoyennes et citoyens et à titre d'administrateurs publics, nous avons cru vos engagements et préparé notre budget municipal en conséquence afin qu'il ne comporte pas de hausses de taxation supérieures au taux de l'inflation.

De plus, le défi de respecter nos engagements, maintenir les services et respecter la capacité de payer des contribuables est un exercice que nous avons, nous aussi, dû relever au cours des derniers mois et dernières semaines.

En tout respect, vous avez répété votre engagement de présenter un budget en deçà du taux d'inflation, même après avoir découvert un écart budgétaire de 358 millions de dollars. Selon le plus récent avis du *Conference Board of Canada*, le taux d'inflation prévu est de 1,7 % pour

2018. Or, nos quotes-parts à l'agglomération sont en croissance moyenne de 5,3 %, soit trois fois plus.

À Baie-D'Urfé votre décision entraîne un surplus à payer à l'agglomération de plus de 625 000 \$, soit une augmentation de 5,7 % de notre contribution et un impact direct de 152 \$ par résidence. C'est simple, pour respecter une telle charge inattendue, il nous faut réviser l'ensemble de nos opérations et engagements, à deux semaines de la limite légale d'adoption budgétaire.

Votre geste est posé sans aucune considération pour notre population et notre administration qui consacrent plus que 62 % de notre budget à l'agglomération de Montréal.

À titre de présidente de l'agglomération, vous avez pourtant l'obligation, aussi légale que morale, de vous assurer que nos 246 000 contribuables, qui contribuent à travers nos budgets de villes liées en moyenne 50 % du coût des services régionaux montréalais, puissent recevoir une prestation de notre ville qui est respectueuse de leur capacité de payer tout en étant responsable vis-à-vis de la pérennité de nos infrastructures, équipements, bâtiments et engagements.

À titre d'administrateurs démocratiquement élus, nous devons tous agir de manière respectueuse envers la population dans l'administration publique. L'insistance avec laquelle nous vous demandons une révision budgétaire n'a rien de politique puisque nous ne sommes pas vos adversaires publics, mais bien des administrations partenaires.

Madame la Mairesse et Présidente de l'agglomération de Montréal, soyez assurée de notre pleine, entière et franche collaboration dans l'exercice de révision de ce budget pour que nous en sortions tous gagnants et, au premier titre, l'ensemble de la population de l'île de Montréal.

Veuillez recevoir, Madame la Mairesse et Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Maria Tutino

Mairesse de Baie-D'Urfé

Vice –présidente de l'Association des municipalités de banlieue de Montréal

c.c. M. Geoffrey Kelley, député de Jacques-Cartier et ministre responsable des Affaires autochtones

M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de Montréal